

**Monsieur Éric DUPOND-MORETTI**  
**Ministère de la Justice**  
**13 Place Vendôme**  
**75001 PARIS**

Monsieur le Garde des Sceaux,

Président du Mouvement de la Ruralité (LMR) et ancien président de Chasse Pêche Nature Traditions (CPNT), je souhaitais vous interpeller sur la montée en puissance de la violence et de la haine envers les chasseurs et les pêcheurs, attisée par des groupuscules, des individus et des associations animalistes.

La dernière en date se révèle par une campagne d'affichage détestable, mensongère et outrageante de la fondation Brigitte Bardot. Certes sa présidente est coutumière du fait. Plusieurs fois condamnée pour ses propos, elle persiste et signe dans ses actions et diatribes haineuses.

Ainsi, dans cette campagne d'affichage, madame Bardot s'attaque à la dignité des chasseurs en faisant des amalgames, oubliant de préciser que sur les 11 accidents mortels regrettables dénombrés au cours de la saison 2019/2020, seule 1 victime était non-chasseur...



La publicité affichée par la fondation semble ne pas respecter les dispositions suivantes :

- Article 15 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse concernant l'interdiction d'imprimer des affiches sur papier blanc lorsque l'affiche crée une confusion avec des affiches administratives ;
- Article 3 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse sur l'obligation pour les affiches publicitaires d'indiquer le nom et le domicile de l'imprimeur ;
- Article 29 de la loi du 29 juillet 1881 concernant la diffamation ;
- Les articles L.121-1 et suivants du code de la consommation concernant les pratiques commerciales interdites ;
- Les articles L.111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle concernant le droit d'auteur.

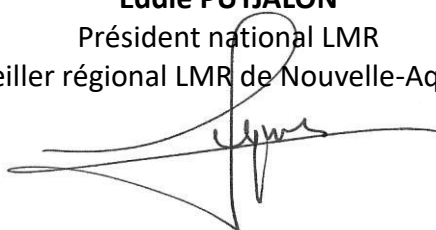
Aussi, Monsieur le Garde des Sceaux, pourriez-vous faire évaluer la pertinence de nos arguments et faire stopper cette campagne publicitaire délétère et qui porte atteinte à la dignité des chasseurs de France qui pratique une activité légale et bien moins accidentogène que bon nombre d'autres pratiques sportives et récréationnelles.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre alerte, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

**Eddie PUYJALON**

Président national LMR

Conseiller régional LMR de Nouvelle-Aquitaine



CC : M. Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur